

Rapport de Mission parlementaire

Information et pacification dans le District du Bas-Fleuve et à Luozi.
Kongo Central, du 12 janvier 2008 au 2 février 2008.

Présenté par les Députés Jean-Claude Vuemba et Ruffin Mpaka

I. Avant-propos

En date du 5 janvier 2008, des événements graves ayant causé mort d'hommes se sont produits dans les localités de Vanga, Isangila, Sanzala... situées dans Le Territoire de Seke-Banza, District du Bas-Fleuve, Province du Kongo Central.

Ayant été informé de la situation, le Président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Vital KAMERHE, au cours de la plénière du 11 janvier 2008, a invité les élus du Kongo Central, à éclairer l'opinion nationale et a demandé à l'Honorable Jean-Claude VUEMBA de lancer, à partir de la plénière, un message de paix à l'intention des adeptes de Bundu dia Kongo en particulier et de la population du Kongo central en général.

La volonté du Président de l'Assemblée nationale de ramener la paix au Kongo Central s'est traduite par l'envoi d'une « mission » d'information et de pacification conduite par les Honorables Jean-Claude VUEMBA, Chef de la délégation, et Rufin MPAKA ; tous deux élus du Kongo central.

Pour mener à bien leur mission, les Parlementaires se sont adjoints des responsables mandatés par les Autorités Provinciales, parmi lesquels : le Conseiller Politique du Gouverneur, Monsieur José MIANTENZILA, des Officiers Supérieurs de l'Armée, de La Police, des Agents de services spécialisés ainsi que deux hauts cadres de Bundu dia Kongo : Messieurs BASANGANA et KUNZI, spécialement mandatés par l'Honorable NE MUANDA N'SEMI.

L'objet de ce rapport est d'éclairer l'Autorité parlementaire sur les ressorts du conflit, ses enchaînements, précisément ce qui s'est passé le 4 et 5 janvier 2008 dans le Territoire de Seke-Banza. Il s'agit également de tirer les enseignements du conflit et de proposer des pistes de sortie de crise.

II. Les causes du conflit

Les adeptes de Bundu dia Kongo ont connu plusieurs problèmes avec l'Etat au cours de ces dernières années. Sans tirer des conclusions à ce stade du rapport, nous partons néanmoins d'un simple constat : ce conflit est alimenté par des rumeurs qui aboutissent à une incompréhension ; laquelle incompréhension amènent les autorités à prendre des décisions incohérentes parce que basées sur des informations tendancieuses.

Pour ce qui s'est passé les 4 et 5 janvier 2008, deux faits sont à épingle :

a) **Secteur d'Isangila.** L'Administrateur de Territoire Adjoint (ATA), en tournée dans le Secteur accompagné d'un responsable de BDK, a initié des rencontres avec des adeptes de cette organisation en vue d'une causerie de pacification. Contraints de vider les lieux, parce que le responsable local BDK qui l'accompagnait était pris à partie par ses coreligionnaires qui l'accusaient de trahison.

Ayant fait le tour du Secteur, la nouvelle de cet incident a conduit les autorités locales, sans être expressément menacées - par peur ou par mesure de sauvegarde -, à se retirer de la juridiction ; fait par ailleurs qualifié par l'ATA comme étant un abandon de poste. Toutefois, les informations rapportées à l'échelon provincial indiqueront le début d'une rébellion des BDK qui auraient chassé les autorités de leur poste. Dès lors, l'Autorité Provinciale diligentera une mission de rétablissement de l'autorité de l'Etat.
Répression.

b) **Vanga.** Nous sommes toujours dans le **Secteur d'Isangila**, un fait banal impliquant un Chef de Zikwa (paroisse) de BDK répondant au nom de NZITA, accusé d'instituer et de lever les taxes du marché (ici l'autorité serait en concurrence avec les BDK, s'attribuant tour à tour une rente viagère) conduira à des arrestations des adeptes de BDK. A leur tour, les BDK prendront en otage quelques responsables de l'administration locale.

Pour dénouer cette affaire « d'otages », l'Autorité Provinciale a dépêché une équipe de 15 policiers sous la conduite du Colonel ODIMBA qui, à son tour, sera retenu par les BDK. Entre temps, des concertations sont engagées par l'Inspecteur Provincial de la Police nationale (l'IPR, le Général Raüs) qui trouvera un arrangement avec le Chef Spirituel de BDK afin qu'il convainque ses adeptes à laisser partir Le Colonel retenu à Vanga. Ces

concertations sont conduites à termes, lorsqu'une incompréhension de dernière minute s'est produite.

Selon le récit de La Police, une information selon laquelle NE MUANDA NSEMI aurait donné des injonctions de tuer tous les policiers a conduit le Colonel ODIMBA à ordonner l'ouverture de feu. Les adeptes sont fusillés pendant que d'autres sont écrasés par la Jeep de la Police qui cherchait à s'effrayer un passage dans la foule. Le bilan de cette confusion étant de cinq morts : 4 adeptes de BDK et 1 Agent de l'ANR, une trentaine des blessés dont huit gravement.

Plusieurs témoignages recueillis sur place l'indiquent et le rapport médico-légal produit par l'infirmier ... du dispensaire ... confirme le fait que tous les morts l'ont été par fusillade, y compris l'agent de l'ANR.

A **Kivunza**, le Chef lieu du Secteur d'**Isangila**, les répercussions des événements de VANGA ont conduit à un affrontement entre les forces de l'ordre et les adeptes de BDK. Bilan : un mort du côté des BDK. Les policiers ont été contraints de se retirer, abandonnant le Secteur sans force de l'ordre, ni autorité administrative.

La délégation conduite par les députés nationaux a rétabli l'autorité de l'Etat, en ramenant sur place les policiers venus de Matadi pour les réinstaller à leur poste de travail. Nous avons constaté le refus du commandant désigné de se rendre son poste ; se fiant aux rumeurs et aux fausses informations, ce dernier s'est rendu coupable d'incitation à la désertion de ses éléments.

L'autorité de l'Etat a pris un sérieux coup dans le Territoire de Seke-Banza. Et, le recul de l'autorité de l'Etat est manifeste dans tout le District du Bas-Fleuve : les Entités Territoriales Décentralisées sont sous administrées, les forces de l'ordre ont pris congé de leurs postes, l'autorité provinciale (en l'occurrence, Ministre de l'intérieur) est coupée des zones où la contestation s'est développée.

III. Les enseignements livrés par cette crise

D'une manière générale, les autorités politico-administratives et policières accusent les BDK d'anticonformisme ou de rébellion aux règles établies. Les BDK quant à eux expliquent le refus de l'autorité établie par une conjonction d'actes discriminatoires qu'ils subissent et qu'ils résument par les termes de : « la misère de la souffrance et la misère de l'injustice ».

La délégation conduite par les parlementaires a pris le temps de poser le problème du respect des institutions de l'Etat ; elle a répertorié les revendications politiques et les attentes de BDK, avant de dispenser un discours de paix fondé sur l'espérance d'un règlement du conflit autour d'une « Table ronde provinciale ».

1. L'Anticonformisme des BDK et le refus de l'autorité établie

L'anticonformisme des BDK est étayé par plusieurs cas d'insubordination à l'autorité établie. Il est ainsi des exactions commises par les BDK contre la population, qui, de passage au Zikwa de Belveder, à Matadi, ne s'arrête pas pendant leur salut au drapeau.

De même, les autorités reprochent au BDK d'instituer des tribunaux en lieu et place de l'Etat, infligeant des sanctions et administrant des tortures : l'histoire d'un trou creusé à Belveder où seraient jetés les réfractaires.

Enfin, l'autorité reproche aux BDK de les empêcher de travailler à cause de l'insécurité qu'ils font régner sur toute l'étendue de La Province. La preuve : il existe désormais des zones de non-droit où l'Autorité provinciale ne sait plus s'y rendre ; perdant ainsi progressivement le contrôle sur des vastes étendues du Territoire National.

Pour les BDK, seuls les adeptes sont assujettis à leur règlement intérieur et donc sont amenés à saluer leur drapeau. Le drapeau n'est ni monté, ni descendu (journallement) étant condamné directement au mat. Ce que notre commission a constaté. De la même façon, les accusations relatives aux tortures ont été démenties, l'existence du trou n'étant pas avéré.

La mission s'est rendue compte de l'existence d'une distribution de la justice qui prend la forme d'une médiation, le KINZONZI organisé dans les Zikwa de BDK, dans toutes les localités visitées. Ce qui était au départ un dispositif disciplinaire interne au BDK, applicable aux MINKENGI, les surveillants BDK, est devenu un recours « salutaire », pour tous les justiciables qui ne font plus confiance aux instances judiciaires de l'Etat.

En fait nous avons observé deux phénomènes :

- C'est d'abord la population qui vient porter plainte auprès des BDK en vue d'un arrangement à l'amiable. Ensuite, les BDK se rendent auprès des personnes en conflit pour y accompagner les plaignants ou ramener, à leurs Zikwa, les personnes qu'ils veulent entendre ou concilier. C'est dans cette matière précise que l'autorité de l'Etat est en recul palpable.

La délégation conduite par les parlementaires a prodigué des conseils aux responsables de BDK afin qu'ils évitent de se substituer aux institutions publiques de l'Etat.

Enfin, les adeptes de BDK expliquent le recours à la violence, dénoncée par les autorités, comme étant des actes d'auto défense contre la répression dont ils sont victimes. Ils parlent de la rupture de confiance entre les autorités et eux, due aux frustrations cumulées.

2. La misère de la souffrance, la misère de l'injustice.

Ce concept a été avancé par un jeune cadre de BDK, Chef de Zikwa de Seke-Banza. Il traduit, à lui seul, la profondeur de la douleur morale, au-delà de la peine physique, que vivent les adeptes de BDK.

Les adeptes nous ont rapportés plusieurs faits pour étayer la misère dans laquelle ils vivent, une misère due en grande partie par l'injustice que leur infligent les autorités.

A Seke-Banza, les Makesa nous parlent du projet d'exploitation de la bauxite. Selon leurs informations, il est prévu que les minerais seraient envoyés à Moanda pour leur traitement. Ils n'acceptent pas cela dans la mesure où le Territoire a déjà beaucoup de main d'œuvre au chômage. Ils projettent de ce fait de s'opposer à l'exploitation.

Dans ce Territoire comme ailleurs, les BDK accusent l'autorité de discrimination contre les BDK devant l'emploi public : ainsi l'exemple d'un ingénieur dont la candidature a été rejetée par Le Ministre Bavuidi, à cause de son appartenance à BDK.

Des cas de licenciement abusifs ont également été signalés.

A Matadi, un ancien employé de la RVM avait été licencié abusivement après 6 ans de service, au mépris de la législation en vigueur ; il réclamait les indemnités de décès de sa mère qu'il avait succédé dans la boîte. Nous nous sommes rendu à la RVM Boma et nous nous sommes rendus compte que les indemnités en question avaient effectivement fait l'objet d'un règlement, mais les instances locales avaient utilisé cette somme pour d'autres fins. Ayant épuisé toutes les voies de recours à leurs dispositions, les ayants droits ont adhéré au BDK afin de réclamer leurs droits.

A Lemba (22000 Habitants dont 9800 BDK), les responsables BDK nous ont parlé de l'insécurité que vivent les familles des adeptes qui ne peuvent pas s'organiser pour scolariser leurs enfants à cause de la répression dont ils sont constamment victimes, obligés de vivre dans le qui vive.

A Mpatu, des adeptes accusent l'ANR de faire des Bulletins d'information (BI) mensongers ; lesquels BI les mettent injustement en cause. En effet, en tant que fonctionnaires au Ministère de l'Environnement, ils auraient verbalisé des paysans qui coupaient illégalement du Bois dans un domaine public. L'ANR a fait un rapport comme quoi les BDK avaient arrêté et séquestré des paysans ; alors qu'ils n'agissaient pas en qualité d'adeptes mais comme agents de l'Etat. Une méprise dangereuse.

Plus globalement, c'est la crise économique qui est la cause des frustrations. Le chômage, l'absence de débouchés sont les manifestations immédiates de cette crise qui a fini de jeter la quasi-majorité de la jeunesse dans les rangs des BDK. Comme par ailleurs ils ont conscience que la puissance publique n'apporte aucune solution à leurs attentes, ils développent un déni de l'autorité établie.

Il revient d'un peu partout que les tracasseries policières, surtout celles de l'ANR et la mauvaise distribution de la Justice... conduisent à la révolte qui s'explode dans des actes d'érection de barrières ou d'autres types de violence dénoncée par les autorités.

3. Les revendications politiques et attentes de BDK.

Les revendications formalisées de BDK sont d'ordre culturel, moral et politiques ; tandis que leurs attentes sont d'ordre économique et social.

a) Revalorisation de la culture Kongo. BDK travaille pour la revalorisation de la culture Kongo. Ce travail passe par la promotion de la langue : le kikongo académique de préférence, enseigné par N'longi a Kongo (l'honorable Ne Muanda Nsemi).

Ils estiment que le kikongo est en danger de disparition tant il est vrai que le lingala est désormais parlé dans les villages au détriment de la langue des ancêtres. Ainsi obligent-ils à tous les habitants de la Province de parler en Kikongo. Ils s'astreignent eux même à ne parler qu'en Kikongo. Et, malheureusement, des cas de coercitions ont été signalés. Ce que la Délégation a reproché aux responsables de BDK.

b) Le réarmement moral Kongo. BDK n'acceptent pas les mœurs « contraire » aux conceptions morales et valeurs qu'ils défendent. Ils sont révoltés et sévissent contre quiconque (autorités publiques comprises) ne respecte pas les valeurs traditionnelles Kongo : le respect, la pudeur... On nous a saisis du cas des ATA pris en flagrant d'adultère ou des policiers qui tabassait sa femme dévêtue en public. Ils accusent les Mingisila (non-originares) de rapporter ces mœurs au Kongo Central. Pour enrayer ces contre valeurs, ils appliquent la règle interne de bastonnade appliquée à leurs Minkengi.

c) La gouvernance du Kongo Central. BDK œuvre pour l'avènement d'une nouvelle classe politique Kongo. Ils dénoncent la corruption qui a gangrené le choix du Gouverneur à Matadi. Ils récuse l'accès au pouvoir par la force des armes, par la ruse ou la tricherie. Ils respectent les autorités élues mais à condition de respecter la volonté du peuple souverain. Enfin, ils attendent l'organisation d'une Table ronde provinciale pour régler le conflit de légitimité, cause de l'instabilité des institutions provinciales.

d) Les attentes économiques et sociales. Sur le plan économique et social, ils estiment que seule l'entente de tous les fils et filles de la province permettra la mise sur pied d'un programme économique salubre pour la province. Ils réclament des réparations pour les brimades, la répression, les blessures, les morts et les dommages matériels subis depuis 2002 pour la défense de la liberté, de l'état de droits et des intérêts des populations du Kongo central.

IV. La pacification, versus Luozi

Mardi 22 janvier 2008. Nous rendons compte de notre mission à l'autorité provinciale, à Matadi. Devant l'ampleur des problèmes et le recul constant de l'autorité de l'Etat, le Conseil de sécurité provincial a décidé, compte tenu des informations alarmantes qui lui sont parvenues, de solliciter à l'Assemblée nationale, une prolongation de la mission afin que nous allions apporter le message de pacification dans le Territoire de Luozi.

Après avoir effectué un bref séjour à Kinshasa où la mission allait être prolongée par le 2^{ème} Vice-président de l'Assemblée Nationale, l'honorable Mvuama ANEDU, nous serons de retour à Matadi le 26 janvier 2008.

Le 27 janvier à 9 heures, nous avons entamé une nouvelle tournée par le sud du Territoire de Luozi où des incidents avaient été signalés. Au total, nous aurons parcouru 4 secteurs sur 10 que compte le Territoire : Kinkenge, Mbanza Muembe, Mbanza Mona, Kingoyi, la Cité de Luozi.

Le constat général est que, dans le sud du Territoire parcouru, comme dans un prolongement de l'Hinterland de Seke-Banza, l'Etat a cessé d'exister. Il fallait atteindre le chef lieu du territoire pour rencontrer les vestiges de la puissance publique. Cet abandon de souveraineté nous a conduit à prendre des positions fermes en vue du retour de l'Etat dans ses attributs comme dans ses prérogatives, notamment dans les localités de Ndomba, Kimwaka, Kinkenge, Tangala et Kibunzi.

La tournée s'est terminée à la Cité de Luozi où la Délégation a eu des entretiens avec les membres du Conseil de sécurité territorial, la société civile (notabilité) et la population.

1. Du constat général sur l'abandon de souveraineté

La tournée effectuée dans le Bas-fleuve avait montré à la fois le recul de l'Etat, attesté par tant de faiblesses et manquements, et l'enracinement du mouvement BDK.

A Luozi, c'est l'Etat lui-même qui a abdicé. La peur de la violence, supposée (trop des rumeurs) ou réelle de BDK, ne permet pas de rendre compte d'un tel abandon ; faisant que, la population elle-même réclame tantôt le retrait d'un responsable (Chef de secteur de Mbanza Mona, Chef de poste de l'ANR de Luozi ; tantôt elle manifeste un refus catégorique de

l'autorité établie : contre les amendes exorbitantes ou pour interdire aux policiers de se mettre en tenue (notamment à Kibunzi...).

Ce refus de l'autorité, justifié par les brimades et frustrations, s'apparente à de « **la désobéissance civile** ». Dans ces conditions, BDK trouve ici les terreaux de son développement car il se met en pointe de la lutte pour la défense des intérêts du peuple. Pour preuve, c'est la population elle-même qui porte ses affaires aux BDK afin de se faire justice.

L'absence de l'Etat se caractérise par tant d'autres manifestations. Ainsi, de Ndomba à Kibunzi, il nous a fallu parcourir plus de 150 km avant de rencontrer 2 policiers : ceux-là même à qui la population de Kibunzi a interdit le port d'uniforme. C'est 100 km plus loin que nous retrouverons 5 policiers en tenue au chef lieu de secteur de Mbanza Mona.

Le manque criant des effectifs et le sous équipement de la police (pas de matériel de transmission, pas de moyen de déplacement...) achève de nous convaincre de l'inefficacité des services sur lesquels repose le maintien de l'ordre dans cette partie de la province. Il est ainsi de La DGM et de L'ANR qui emploient des agents non mécanisés, sous payés ou impayés depuis des lustres. Ces derniers sont naturellement condamnés à rançonner la population pour survivre. De ce fait, ils alimentent le ressentiment et le cycle infernal de la violence.

L'absence de l'Etat se traduit par la confusion dans le rôle que les services sont appelés à jouer. En concurrence constante avec les BDK, L'ANR interpelle, juge et fait payer des amendes. La Police fait pareil. Quand elle est en droit de verbaliser, elle ne respecte pas les barèmes et ne délivre aucune quittance. La population sait pertinemment bien que les pénalités financières qu'elle encoure terminent dans la poche des policiers. Les tribunaux sont inexistantes : un seul magistrat pour l'ensemble du Territoire de Luozi, des affaires qui mettent 10 à 15 ans sans résolution, des amendes qui dépassent le revenu annuel des paysans... Toutes ces récriminations alimentent une révolte latente que tente de canaliser les BDK.

Partout où l'autorité a cédé la place, BDK s'est installé : institution des barrières règlement de conflits, établissement de pénalités... Bref, la loi du Talion et le règne de la chicotte. **Vulnérable, le pouvoir au Kongo central rend de ce fait le Territoire national perméable à toute agression extérieure.** Plutôt que l'insécurité intérieure, c'est de notre point de vue, le danger le plus à craindre.

2. L’Affaiblissement de l’autorité de l’Etat : faits saillants de Ndomba à Kibunzi.

NDOMBA, le 27 janvier 2008 à 18 heures. Les Minkengi ont érigé une barrière que nous avons enlevé aussitôt arrivée. C’est une barrière de pluie de la société CTB qui est passée sous leur contrôle. Quelques heures avant notre passage, des touristes auraient été inquiétés à cet endroit. Cette nouvelle non confirmée, sera démentie par les adeptes et le chef de centre de cette cite devant la population.

Un préposé à l’Etat civil avait été condamné par les BDK à 72 coups de fouet, plus 6000 FC d’amendes et au paiement de 31800 FC de salaire dus aux Cantonniers travaillant pour CTB, à la suite d’une plainte. La délégation a remboursé cette somme.

Un agent de L’ANR, accusé de tracasseries le jour du marché, a été obligé de rouler par terre... Trois policiers affectés à la Cité de Ndomba ont abandonné leur poste ; des rumeurs d’agression ayant circulé contre leur présence dans la Cité.

La Délégation a moralisé les adeptes sur la nécessité de ne pas s’interférer aux affaires de l’Etat, de ne pas instituer de tribunal, et de bannir la pratique des chicottes rappelant le fait que les fondateurs du Kongo Central avaient demandé l’indépendance contre les chicottes des colons... Nous avons par ailleurs rendu la barrière à la CTB et avons annoncé le retour dans un bref délai de la police. Nous avons exhorté les adeptes d’arrêter la violence et d’attendre la Table ronde du Kongo Central pour formuler leurs revendications politiques.

KIMUAKA. Le scénario de la barrière s’est renouvelé à Kimuaka. Les jeunes expliquent l’érection des barrières par le fait qu’ils étaient à la recherche des policiers et des soldats qui auraient été envoyés pour les réprimer. En effet, quelques jours plutôt les adeptes avaient molesté le Curé de Kimuaka. Ils s’attendaient donc à ce qu’il y ait de représailles. L’Abbé était accusé par les BDK d’attiser les conflits dans le village en formulant des fausses accusations contre les BDK.

Le Curé était également impliqué dans des conflits fonciers : interdictions aux BDK d’ériger un marché sur des terres dont il dispute la propriété à un « Ayant droit » de confession protestante, soutenu par les BDK. Selon le Curé, cet « ayant droit » a construit son Centre médical sur les terres de l’église. Les paysans parlent d’une jalousie due à la concurrence ; les

protestants ont érigé des infrastructures (écoles, internat, centre médical, habitations) qui font pâlir le curé d'envie.

Jugé par les BDK pour toutes ses imputations, le Clergé a été condamné puis bastonné en public : 105 coups de fouets. Cette scène a scandalisé les croyants et, l'église s'est trouvée dans l'obligation morale de retirer le Curé du Village. Curieusement, la population a applaudi le départ du Curé, qu'ils jugeaient trop hautain d'ailleurs, cet acte a été condamné par l'Honorable NEMUANDA SEMI et les responsables BDK ont été suspendus.

La rencontre avec les habitants de Kimuaka a eu lieu au sein de l'église Catholique et a rassemblé plus de 300 personnes. Des conseils ont été prodigués, le message de paix et de réconciliation a été bien accueilli.

KINKENGI, 28 janvier 2008. Nous sommes arrivés à Kinkengi à 17h et avons directement entamé la causerie avec la population. Nous avons appris que c'est de cette localité, chef-lieu du Secteur, que provenaient les bandes des BDK qui font la ronde du Secteur.

Sur place, nous apprendrons que le Chef de poste de la DGM ainsi qu'un de ses agents était séquestré à Mazinga. Ils ont été fouettés. Les adeptes leurs reprochent de tracasser leurs frères de Brazzaville à la traversée de la frontière. On apprendra également que les faux imprimés de valeur de la DGM circulent dans la Contrée.

Nous avons livré le message de paix et l'envoyé de N'Longi A Kongo a dépêché une équipe des gens pour se rendre à Mazinga.

TANGALA, 29 janvier 2008. Nous avons trouvé une résistance ouverte à Tangala, les Minkengi n'acceptant pas que l'on vienne battre en brèche les positions de pouvoir qu'ils y détiennent. A notre arrivée, une affaire de sorcellerie y était instruite. Les Minkengi sont allés arrêter l'oncle paternel d'un malade afin de faire le Kinzonzi.

Nous apprendrons par le Duki (Chef du village) que son autorité était remise en cause par les Makesa, qu'il avait été chicoté et que les Makesa font la loi au village. Ces derniers nous ont parlé de leurs frustrations, de la prise en charge du village, des bévues du Duki, de leur combat pour la protection des terres et des biens des Kongo, finalement des injustices contre lesquelles ils sont mobilisés : « ils préféreraient se délocaliser (immigrer) au Congo Brazzaville plutôt que de continuer à subir les injustices devant l'emploi, la Police, les tribunaux et les tracasseries de l'ANR ».

Avant de quitter Tangala, nous avons annoncé le retour de la police et avons affirmé notre détermination à combattre les injustices. A la suite de l'exhortation d'un notable, ancien de l'Air Zaïre qui a connu l'Europe, nous avons invité les jeunes au respect des institutions et de l'Autorité.

Nous avons parlé de La Table ronde du Kongo Central, des possibilités de développement des Secteurs avec la réforme de la décentralisation. Evoquant le débat Budgétaire au Parlement, nous avons rappelé le combat que nous menons avec l'Honorable Ne Muanda Nsemi afin que la Province ait plus des moyens... Ainsi, nous leur avons persuadé d'envisager les perspectives pour l'emploi des jeunes ; mais qu'il fallait absolument que la paix et la concorde reviennent.

Nous avons interdit la chicotte et avons conseillé de travailler avec le Duki, de l'aider, de lui soumettre les litiges qui sont portés à leurs Zikwa pour un dénouement... Sur place, une autre affaire de mœurs, une plainte venait d'être portée pour jugement auprès de Minkengi. Nous avons promis le passage du Député de Luozi, Ne Muanda Nsemi, avant la tenue de La Table ronde et nous avons insisté sur la nécessité d'arrêter avec les rumeurs d'un côté comme de l'autre.

KIBUNZI. Comme à Kinkengi, le chef lieu du Secteur de Mbanza Muembé est très enclavé : route impraticable, aucun réseau de communication... On y parle plus de ce qui s'est passé à Zela où le commandant S/CIAT a été molesté et blessé par les BDK. Cependant, à Kibunzi même aucun incident n'est à signaler avec les adeptes. Au contraire, la population elle-même est plus en pointe des revendications que les BDK. Ils ne veulent pas y voir des policiers et, faute de pouvoir les chasser, ils ont interdit aux policiers le port de l'uniforme.

Le chef de Groupement, une brave femme, se plaint de ne plus avoir à régler des litiges : dès qu'un conflit est signalé, La Police et l'ANR se précipitent pour juger, taxer et rançonner la population. Désormais, celle-ci exprime ouvertement son ras-le-bol. On parle même des chamailleries entre époux qui font l'objet des arrestations.

La population de Kibunzi a demandé à la Délégation de repartir avec les policiers, de faire cesser les tracasseries et de faire le nécessaire afin que l'Honorable Ne Muanda N'semi soit autorisé de se rendre dans le Manianga ; ils se disent « orphelins » de leur Député national.

Le message de paix apporté par La Délégation n'a trouvé aucune opposition. Les BDK sont heureux d'envisager la fin de leur isolement, de la crainte de la répression.

LUOZI, chef lieu de Territoire. Plus on s'approchait du chef lieu du Territoire, plus la situation - du point de vue de l'Etat de droit -, revenait à la normale. Nous nous sommes arrêtés dans plusieurs localités, notamment à Mbanza Mona, chef lieu de Secteur à 25 km de Luozi. Le Chef de Secteur ainsi que 5 policiers nous y ont reçu. Une causerie cordiale a eu lieu et une adresse spécifique a été faite aux Makesa tandis qu'un exposé sur la décentralisation a suscité beaucoup d'espérance.

Nous sommes arrivés à Luozi à 14h. Nous avons visité l'Université Libre de Luozi en fin d'après midi. Le 30 janvier 2008, après avoir effectué le tour de la Cité (nous sommes passés au Zikwa de BDK, au Marché des femmes), nous assisterons au Conseil de sécurité du Territoire à 11 heures.

Nous y avons expliqué les objectifs poursuivis par notre mission et avons fait un rapport détaillé de l'état du territoire que nous venions de parcourir. Ce fut une confirmation de ce que le Conseil de sécurité savait déjà. Nous avons formulé les critiques sur les tracasseries. Ce dont ils ont reconnu. En guise d'explication, nous apprendrons que seul le Chef de poste de l'ANR était mécanisé, les autres agents vivaient bien des tracasseries, le Territoire est sous équipé, les effectifs (dans la Police comme dans le secteur de la Justice...) étaient très inférieurs. Ceci explique la difficulté qu'ils auraient de contrôler tout l'espace constituant leur juridiction.

L'autorité administrative nous parle des accès de violence de BDK malgré la politique de dialogue instaurée par l'Administrateur de Territoire. On nous parle de 2 Makesa meneurs irréductibles qui causent la désolation dans le Secteur de Kinkengi au mépris des consignes de leur propre hiérarchie.

Au sortir du Conseil de sécurité, nous avons rencontré la notabilité (société civile) qui nous exhorte afin que l'on trouve une solution à l'enclavement du Luozi : de la réhabilitation des Bacs à la Radio qu'il faut approvisionner en carburant, de la route à refaire à l'électricité qui manque, la notabilité a exprimé leur impatience sur le sous emploi qui ronge le Territoire. Elle réclame en outre la couverture complète du réseau de communication, absente dans l'hinterland. Elle nous prévient de s'attendre au pire si dans les mois à venir la solution n'est pas trouvée.

Nous avons ensuite tenu un Meeting populaire au Marché central de Luozi (plus de 600 personnes). Curieusement ce sont les Minkengi qui assureront la sécurité du meeting de la Délégation et des autorités du Conseil de sécurité Territorial.

Nous avons eu beaucoup d'interrogations et d'interpellations sur les tracasseries. Au cours du débat, les orateurs exigent que la Délégation ramène dans ses bagages le chef de poste ANR, devenu persona non grata, la cause de leurs malheurs (faux rapports conduisant à des tueries). L'AT est accepté et respecté pour son approche de dialogue.

Les cas d'injustices aux nominations en faveur des Mingisila (étrangers) sont évoqués. On reparle des tracasseries aux frontières, de la persécution du Député Ne Muanda N'semi qu'on empêche de se rendre en vacances parlementaires... de la tricherie aux élections de Gouverneurs à Matadi, de la Table ronde attendue par toute la population de Luozi pour réparer les injustices qu'ils subissent jour après jour.

La Délégation a réitéré le message de paix véhiculé dans le Territoire, elle réaffirmée l'urgence de la Table ronde et la nécessité d'un climat de paix avant d'y parvenir. Elle a insisté sur la nécessité de rétablir l'Etat dans ses droits, l'importance de la Police et des Services surtout dans le contexte frontalier.

V. Les recommandations

Un nouvel espoir : La Table ronde du Kongo Central

1. L'organisation d'une Table Ronde sur la paix, la sécurité et le développement au Kongo Central ;
2. L'implication des Institutions politiques (Présidence, Sénat, Assemblée Nationale, Gouvernement, etc.) et les bailleurs des fonds dans la mise en marche dudit projet salutaire ;
3. La socialisation des adeptes de Bundu dia Kongo (les Makesa, les Minkengi...) dans les travaux communautaires de développement ;
4. La restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la province du Kongo Central avec ses 10 territoires éparpillés dans 3 districts (Bas Fleuve, Cataractes et Lukaya) ;
5. L'équipement de la Police Nationale avec du matériel des transports, de communication et des pièces anti-émeutes (casques, boucliers, gourdins, gaz lacrymogènes, bottes...) pour assurer l'ordre et la discipline au sein de la population;

6. Le déploiement des Fardc aux frontières avec la DGM, l'ANR pour assurer la sécurité du territoire national face à une éventuelle agression extérieure ;
7. La réactivation de la chambre provinciale de commerce, d'industrie et d'artisanat pour attirer les investisseurs nationaux et internationaux ;
8. L'élaboration d'un Plan de redressement économique triennal (2008-2010) du Kongo Central à soumettre aux gouvernements provincial et central en vue de la reconstruction et le développement du Sud-Ouest de la RD. Congo et ses voisins ;
9. La réhabilitation des infrastructures de base (écoles, églises, temples, hôpitaux, routes, ponts, bacs, stades, fermes, ateliers...) ;
10. La résorption du chômage de la jeunesse par l'investissement des micro-projets par la coopération bilatérale et décentralisée (CTB, MFCAC, USAID, DFID, NIZA, GTZ, GRET, OIF...) ;
11. La lutte contre les érosions (Cas de la cité de Moanda où 650 maisons ont été englouties en 2006 et la destruction de l'écosystème du littoral maritime par les compagnies pétrolières...) ;
12. La mise en valeur des richesses naturelles de la province : bauxite de Seke-Banza, pétrole du plateau continental (375 km au large), gypse de Kasangulu, diamant de Luzumu, mercure de Kisantu, Ciment de Kimpese et Lukala, schistes de Luila, crocodile de Luozi...) ;
13. L'enseignement de la langue kikongo au niveau primaire et des langues nationales au niveau secondaire suivant les résolutions de la Conférence nationale souveraine de 1991-0992 ;

Ainsi fait à Luozi, le 08/02/2008

Pour la Mission

Membre

Président

Ruffin MPAKA-MAWETE

Jean-Claude VUEMBA LUZAMBA

Député National

Député National